



**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR UNE AUTORISATION D'OCCUPATION D'UN
EMPLACEMENT DESTINE A UNE ACTIVITE DE COMMERCE AMBULANT DE PRODUCTEURS,
REVENDEURS ET/OU ARTISANS LES SAMEDIS SUR LE MARCHÉ DU PREAU
CAHIER DES CHARGES**

OBJET :

La ville de CARBONNE a été retenue en 2020 dans le programme Petites Villes de Demain (PVD) piloté par l'Etat, en vue de mettre en œuvre un projet de territoire déclinant une stratégie de revitalisation.

S'inscrivant dans cette stratégie de revitalisation de Carbonne au cœur du Volvestre, les marchés de plein vent sont un des leviers de dynamisation des territoires à actionner.

En effet, les marchés sont des vitrines de la ville et constituent une source significative d'approvisionnement à la population en matière de produits alimentaires et non alimentaires.

Il existe deux marchés à Carbonne : le marché du Préau le samedi matin, et le marché de plein vent le jeudi matin. Carbonne et ses usagers disposent ainsi de deux jours de marché par semaine.

Dans le but d'accompagner l'accueil des nouveaux habitants, et afin de répondre à la demande des usagers la ville veut développer le marché de commerçants qui se tient **tous les samedis matin**.

En complément des producteurs-commerçants déjà présents sur le marché du préau organisé le samedi matin, la ville souhaite programmer des commerçants proposant des produits artisanaux alimentaires ou non alimentaires produits en circuits courts, limitant le suremballage, provenant de l'agriculture biologique et pouvant proposer des dégustations. Tout opérateur intéressé est ainsi invité à présenter un dossier de candidature selon le présent cahier des charges.



CARACTERISTIQUES PRINCIPALES :

Le marché du Préau sur la place de République est le deuxième marché de Carbone en termes de surface et d'exposants et se trouve au cœur de la ville. Situé en cœur de ville, ce marché bénéficie du développement de nouveaux logements, de l'installation de nouveaux commerces sédentaires complétant l'offre actuelle. A noter la proximité de nombreux commerces et services autour de la place de la République.

Le marché est ouvert tous les samedis matin de 8h à 12h30. Le présent appel à candidature porte exclusivement sur le marché du Préau existant le samedi matin.

Les stands, objet du présent appel à candidature sont d'une surface de 6 à 12 mètres linéaires maximum.

Les emplacements se situent en extérieur, dans l'allée centrale, sur le secteur dit « du Préau au sein de la place de la République. Ils disposent d'alimentation électrique.



FORME DE L'AUTORISATION :

Sous réserve de tous les justificatifs fournis et de respect du règlement applicable aux marchés forains en copie du présent cahier des charges, Il sera délivré aux commerçants sélectionnés une autorisation d'occupation d'un emplacement côté qui prendra la forme d'un arrêté.

Un tarif des droits de place sera appliqué conformément au règlement intérieur des halles et marchés communaux.

MODALITES DE PRESENTATION DES OFFRES :

L'opérateur intéressé remettra les pièces suivantes :

- la fiche d'information figurant en annexe du présent avis dûment complétée
- des photos du dispositif, des aménagements
- des photos des produits vendus

- Carte de commerçant
- Copie du KBIS de moins de 3 mois
- Attestation d'assurance pour l'exercice d'un commerce non sédentaire, en cours de validité
- Lettre de candidature à l'attention de M. le Maire.

Les dossiers devront être remis le 30 juillet 2022 au plus tard.

- par lettre recommandée adressée au Maire de Carbonne Monsieur Denis TURREL, Place Jules Ferry - 31390 Carbonne BP 50007.
- par dépôt contre récépissé sur place à la même adresse du lundi au vendredi, de 8H30 à 12H30 et de 14H à 17H.
- par courriel : contact@ville-carbonne.fr (demander un accusé de réception)

Les dossiers incomplets ne seront pas étudiés. Les dossiers arrivés après le 30 juillet 2022 ne seront pas étudiés.

PROCEDURE :

La présente procédure est organisée en application de l'article L2122-1-1 du code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP). Un avis sera affiché en mairie du 23 juin 2022 au 30 juillet 2022 à midi et l'offre publiée sur le site internet de la Ville.

Les offres seront analysées en fonction des critères suivants :

- 1- Conformité aux attentes du présent cahier des charges 40%
- 2- Qualité globale de la prestation 30% :
 - a. Originalité : 10%
 - b. respect de la charte graphique : mobilier : 20%
- 3- Expériences professionnelles et références 20%
- 4- Limitation de l'impact environnemental 10%

Les candidats présentant la meilleure proposition au regard des critères seront choisis par la commission Animation locale et marchés pour occuper les emplacements. Une dégustation préalable pourra être demandée avant tout choix de lauréat.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Service de la police municipale au 05.61.87.80.03

ANNEXE : FICHE D'INFORMATION (à remplir obligatoirement)

NOM/PRENOM :
ADRESSE COMPLETE :
TELEPHONE :
ADRESSE MAIL :
STATUT JURIDIQUE :

NATURE DES ARTICLES VENDUS :

POUR LES PRODUITS FRAIS ALIMENTAIRES (AUTRES QUE LES FRUITS ET LEGUMES), MOYEN DE REFRIGERATION DE PROTECTION UTILISE :

MONTANT DES INVESTISSEMENTS PREVUS :

EXERCEZ VOUS DEJA SUR D'AUTRES MARCHES ?

OUI NON

SI OUI LESQUELS :

JOINDRE DES PHOTOS DE VOTRE STAND

JOINDRE LES PHOTOS DE VOS PRODUITS

METRAGE SOUHAITE :

PIECES OBLIGATOIRES A JOINDRE A VOTRE DEMANDE

- La fiche d'information figurant en annexe du présent avis dûment complétée
- Des photos de vos étalages dans d'autres marchés
- Des photos des produits vendus
- Carte de commerçant
- Copie du KBIS de moins de 3 mois
- Attestation d'assurance pour l'exercice d'un commerce non sédentaire, en cours de validité

Fait à

le

Signature (mention lu et approuvé)